

d'utilisation du logo et du numéro de licence de l'Imprimerie Planchenault

Sur quel document puis-je apposer le logo ?

Le logo ne doit être apposé que sur un document certifié PEFC, comme l'indique notre devis.

Si rien n'est indiqué sur le devis, le logo ne doit pas être utilisé.

A cet effet, les différentes variantes du logo PEFC vous seront transmises par mail, elles sont **exclusivement** destinées à cette commande.

Comment utiliser le logo et le numéro de licence ?

Le logo peut être utilisé en blanc sur fond coloré, en noir ou en vert, selon la situation. Aucune autre couleur n'est tolérée.

Le vert PEFC est le Pantone 368, en CMJN : C57, M00, J100, N00.



24 mm



18 mm

Le texte peut être positionné à droite du logo ou sous le logo.

Il existe 3 versions différentes du logo avec plus ou moins de texte.

Le logo pour la marque « certifié PEFC™ » comportera au minimum les textes suivants :

Grand Logo :



ou

ligne en signature :



Le numéro de chaîne de contrôle de l'imprimerie doit impérativement être lisible, pour cela **les tailles minimales** indiquées sont **obligatoires**. Pour la ligne en signature, 7mm de haut, pour le logo portrait, 18 mm de large et pour le logo paysage, 24 mm de haut.

Un espace correspondant à la hauteur de la lettre « P » de PEFC doit être prévu autour du logo.

Aucune modification n'est autorisée. Le numéro de licence de l'Imprimerie Planchenault est indissociable du logo. Le logo FSC est interdit sur les documents PEFC.

Si vous n'avez pas la place d'utiliser les logos vous pouvez indiquer : « Imprimé sur papier certifié 100%PEFC 10-31-1240 »

Votre engagement :

Vous prenez l'engagement de respecter cette charte d'utilisation du logo en signant notre devis. Vous êtes responsable de la bonne utilisation du logo de l'Imprimerie Planchenault dans vos services, également auprès de toute entreprise réalisant les fichiers pour votre compte.

Pour toute question concernant l'application de cette charte,
contacter Aude RIVIERE au 05 46 52 55 52 ou aude.riviere@lenouvelr.com